

# LE VÉRIDIQUE OU COURRIER UNIVERSEL

(DICERE VERUM QUID VERAT ?)

Du 27 FLOREAL, l'an 4 de la République Française. (Lundi 16 MAI 1796, v. st.)

*Nouvelles de Cologne. — Mouvement de l'armée autrichienne, commandée par le prince de Wurtemberg. — Déclaration de guerre de dey d'Alger, contre l'Angleterre. — Reflexions sur la conspiration. — Nouveau message du directoire, relatif à quarante-sept pièces trouvées dans les papiers de Babouf, à la charge de Drouet. — Lettre de Suisse adressée à Drouet; formation du conseil en comité secret pour en entendre la lecture.*

## A V I S.

L'adresse de cette feuille est maintenant au citoyen Leroux commis dans le bureau de ce journal, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, n<sup>o</sup>. 42. Le prix est de 750 l. en assignats ou de 9 l. en numéraire pour trois mois. Les abonnemens doivent, autant qu'il est possible, dater du commencement d'un mois.

## NOUVELLES DIVERSES.

*Londres*, 29 avril. La prise de la frégate française la *Némésis*, et de deux autres bâtimens, dans la baie de Tunis, par l'amiral Waldegrave, peut avoir des suites fâcheuses. On a lieu de craindre que le bey de Tunis ne se joigne aux algériens, qui viennent de déclarer la guerre à l'Angleterre; M. Maitra, notre consul à Tunis, a déjà, par précaution, quitté cette résidence.

Suivant les derniers avis reçus des isles du Vent, la Guadeloupe étoit bloquée par nos vaisseaux de guerre; et un corps assez considérable de nègres levés dans les différentes isles, devoit se réunir à la Barbade avec nos troupes, pour attaquer la Guadeloupe dès que notre flotte seroit arrivée.

On mande de la Jamaïque que la guerre contre les nègres marons y a été heureusement terminée par un accommodement à l'amiable. La loi martiale a cessé d'y être en activité le 18 mars dernier, et les milices ont été licenciées. Le service des chiens dans cette étrange guerre a concouru efficacement à la terminer. Le major-général Walpole, marchant contre les nègres avec une colonne de troupes de ligne, avoit à l'arrière-garde un fort détachement de chiens, marchant aussi en ligne et bien disciplinés, qui contribuèrent beaucoup au succès du dernier combat, où plus de 400 nègres mirent bas les armes. C'est à la suite de cette affaire que s'est conclue la pacification. Nos affaires ne vont pas si bien à Saint-Vincent et à la Grenade, qui se trouvent dans une situation très-critique.

*COLOGNE*, 14 floréal.

Quoique les préparatifs de guerre se continuent, nous ne remarquons cependant aucune disposition qui indi-

que la rupture de l'armistice. Le passage du Rhin devient de jour en jour plus facile. Des officiers français vont assez souvent faire une tournée à cheval à l'autre côté du Rhin, et y rendent visite aux autrichiens. Entretiens, les troupes s'approchent de plus en plus du théâtre de la guerre; un corps considérable de cavalerie est allé se joindre à l'armée qui se trouve dans le pays de Berg. Les mêmes mouvemens ont lieu du côté de Coblenz. Les divisions commandées par les généraux Marceau et Bernadotte, ont quitté leurs cantonnemens, et s'approchent de la Nahe.

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

*BRUXELLES*, le 22 floréal.

L'armée autrichienne commandée par le prince de Wurtemberg, vient de se mettre en mouvement, et elle a pris une position derrière la Sieg où elle est campée en ce moment. Suivant ce que l'on apprend par des lettres qui nous viennent de la rive droite du Rhin, cette armée est composée de 22 bataillons d'infanterie, 10 escadrons de cuirassiers, 8 escadrons de cavalerie composée d'émigrés français, 6 escadrons de dragons et 10 escadrons de hussards; outre cela, il s'y trouve 700 canonniers. A cette armée pourra se réunir, suivant l'exigence du cas, un autre corps de même force campé derrière la Lahn, commandé par l'archiduc Charles, et qui paroît destiné, si la guerre continue, à passer le Rhin sous la protection des batteries de la forteresse d'Erenbreistein. Enfin, ces deux armées, soient qu'elles agissent de concert ou séparément, peuvent être composées ensemble de 62 à 64 mille combattans des meilleures troupes que l'Autriche ait à son service.

Cette circonstance a engagé les généraux républicains à faire passer sur la rive droite du Rhin la majeure partie des bataillons de grenadiers qui se trouvent à l'armée de Sambre et Meuse. Si les hostilités recommencent, on peut assurer que les premiers coups qui se porteront seront décisifs.

*Nantes*, 13 floréal. Un suédois arrivé le 10 de ce mois, et venu d'Amsterdam en 11 jours, a été visité entre Douvres et Calais par un cutter anglais. Le 5 il a



(2)  
vu dans la Manche quatre frégates anglaises ; et le 8 , à dix lieues de Belle-Isle , cinq vaisseaux de ligne.

L'étranger arrivé avant celui-ci , qui avoit été visité à 50 lieues ouest par une division anglaise , a su de l'officier anglais envoyé à son bord , que les anglais avoient une chaîne de division depuis l'ouverture de la Manche jusqu'au cap Finistère.

*HAVRE, le 22 floréal.*

Depuis long-tems des frégates , corvettes et autres bâtimens étoient retenus dans notre port , tantôt par les vents contraires , tantôt par la présence des anglais sur notre rade , tantôt aussi par de petites insurrections des équipages , dont on devine aisément la cause , pour peu qu'on soit clairvoyant , et que des hommes de tête savent toujours prévoir et détourner. Bref , jusqu'à ce jour , on n'avoit pu mettre dehors les forces armées si utiles ailleurs que dans notre port.

Enfin , on a eu l'art d'amuser les anglais vers la Hougue , Barfleur et Cherbourg. On a dépêché au citoyen Pimare , commandant en chef une flottille de canonnières à la Hougue , un avis , pour lui ordonner de feindre une sortie : les frégates anglaises , persuadées que le projet de forcer le passage , et de conduire à Cherbourg plusieurs transports , étoit réel , ont continué leur croisière. Les vents qui souffloient de l'ouest ne leur ont pas laissé le soupçon que nos frégates pussent appareiller. On a donc profité de leur absence pour tenter la sortie. Toutes les mesures ont été prises pour en assurer la réussite. Une ardeur incroyable a secondé les vues de l'administration de la marine ; chacun s'est empressé de hâter les bâtimens , et un peuple immense qui couvrait le rivage , faisoit des vœux pour le succès d'une expédition où le brave Favre commande la *Rassurante*. Toute l'après-dînée , on a entendu ronfler le canon du côté de Barfleur , ce qui nous attestoit le jeu de nos canonnières ; le soir , la petite escadre a appareillé en bon ordre , le vent s'est élevé pendant la nuit , et nous nous flattons que le contre-amiral Vanstabel ne tardera pas à nous annoncer son heureuse jonction.

*P A R I S , 26 floréal.*

Les patriotes de 89 continuent à nier ou atténuer l'effroyable conspiration que le gouvernement vient de découvrir et de confondre. Le journaliste des *Hommes Libres* , entr'autres , s'est constitué l'officier défenseur des accusés. On ne doit pas s'en étonner ; puisqu'Antonelle , l'un des affidés collaborateurs de ce journal , est , dit-on , compromis dans cette affaire. Le scellé est apposé en sa demeure depuis deux jours ; et Antonelle sera bien mal-adroit , s'il se trouve chez lui une seule ligne d'écriture qui puisse lui nuire. Quoi qu'il en soit , le journaliste prétend que le plan d'insurrection trouvé chez Babeuf , n'étoit qu'une production polémique qui devoit orner un des premiers numéros du *Tribun du peuple*. Il n'en a pas le moindre doute ; il suffit d'avoir lu ses précédens numéros pour en être convaincu. Malgré la grave autorité de ce défenseur officieux , nous avons quelque peine à croire que Babeuf eût voulu rendre publique la convention secrète faite avec les montagnards pour leur réintégration au corps législatif ; qu'il eût désigné dans un journal ceux qu'il falloit emprisonner , ceux qu'il falloit piller , ceux qu'on devoit égorger au nom et au profit du peuple ; qu'il eût eu la bonhomie

de leur donner cet avis , afin qu'ils eussent le tems et qu'ils prissent les moyens de fuir , de se cacher , ou de se mettre en défense. Nous doutons encore que Babeuf eût marqué dans son journal le moment précis , l'heureux moment de l'explosion qu'il falloit accélérer.

Une autre ruse un peu moins grossière des patriotes de 89 , c'est de chercher à détourner l'attention sur la fable surannée d'un *comité royal* , qui , pour se faire des partisans , impose des taxes et fait même , par le ministère des huissiers , sans doute des citations et des sommations de payer aux paresseux. Hier , d'après je ne sais quelle lettre de Pontivy ( distant de 100 lieues de Paris ) , on affirmoit qu'un ci-devant prince du sang étoit ici. On alloit jusqu'à le nommer : c'étoit le duc de Bourbon. Ces platitudes n'empêchent pas le gouvernement de poursuivre avec vigueur les conjurés. Tous les jours on lance contre eux des mandats d'arrêt ; cependant l'audace des patriotes de 89 n'est point terrassée ; et dans ce moment même encore , leur coryphée s'efforce d'excuser ou de légitimer l'insurrection et l'assassinat de prairial.

Le sénat de Rome , dit-il , n'eût pas souffert « comme dans un gouvernement qui n'étoit pas il y a » quelques mois à neuf mille lieues de Paris , qu'une » faction libéricide , organisant une famine factice , re- » poussât , avec des baïonnettes , un peuple adroite- » ment affamé , qui seroit venu demander au sénat » des loix et du pain. »

Il faut laisser dire Vatar ; car il est juste de respecter la liberté des opinions ; il est même heureux qu'il parle.

*Les gens sans bruit sont dangereux ;*

*Il n'en est pas ainsi des autres.*

Mais il faut surveiller ses dangereux cliens.

Dans un article signé *Ravderer* , et inséré au Journal de Paris , on remarque cette phrase : « Ce qui est à » craindre , c'est que le gouvernement ne révèle qu'une » moitié du complot , et qu'après nous avoir montré » le corps , la queue , les griffes du monstre , il ne » nous en cache la tête , ne décrédite ainsi lui-même ses » proclamations , et ne déprécie son succès. »

Cette idée , qui ouvre le champ des conjectures , qui livre le soupçon à tout le vague et à toute la mobilité de sa nature , et que nous abandonnons à la sagacité de ceux qui aiment à deviner les secrets des gouvernemens , nous fournit l'occasion de parler de quelques opinions qui circulent relativement au complot qui vient d'être découvert.

On entend dire aux uns : Le Drouet d'aujourd'hui n'est plus le Drouet d'autrefois ; il a bien changé en Autriche ; il est convenu avec l'empereur de faire tout ce qui seroit en lui pour rétablir la royauté.

D'autres disent : Il y a un Bourbon à Paris ; Dronet travailloit à le remettre sur le trône. Quelques-uns prétendent que c'est le coup de désespoir de la faction d'Orléans , et que Sieyes étoit l'âme du complot. Il en est qui pensent que le pivot de la conspiration étoit dans le corps législatif ; vous en rencontrerez qui vous diront à l'oreille que Barras étoit d'intelligence avec Drouet.

*Scinditur incertum studia in contraria vulgus.*



Tous les *neuvellistes* sont aujourd'hui des *Tacite* d'autant plus attachés à leur opinion, qu'elle leur parait non pas plus juste, mais plus profonde et plus recherchée. L'autorité de *Rœderer* va encore confirmer les idées des différentes espèces de politiques raisonnans. Chacun verra dans sa phrase, comme dans un nuage, ce qu'il lui conviendra d'y voir; l'un l'abbé *Sieyès* plaçant le jeune d'Orléans sur le trône; l'autre l'empereur correspondant avec *Drouet*; un autre *Barras* tendant la main aux jacobins. C'est le curé qui voit son clocher dans la lune, et la servante qui voit les culottes du curé.

On dit qu'une partie de la députation de la Moselle est allée porter au directoire copie d'une lettre écrite par un député au corps législatif, à son épouse, résidante dans ce département, et par laquelle il lui annonçoit que le corps législatif et le directoire exécutif étoient détruits, qu'elle eût à en prévenir les patriotes exclusifs, pour qu'ils prissent leurs mesures en conséquence.

On dit encore que *Babeuf* traite de son cachot avec le directoire exécutif, comme de puissance à puissance; qu'il lui a adressé une grande lettre de quatre pages par laquelle il l'invite à s'emparer du mouvement médité par les conspirateurs, mouvement qui ne peut manquer d'avoir son effet, parce que le peuple (de *Babeuf*) veut la constitution de 93, et le gouvernement révolutionnaire avec tous ses agrémens: que tout en menaçant le directoire s'il n'obéit pas, *Babeuf* lui promet sa protection s'il se comporte sagement, et qu'il laisse même espérer aux directeurs cinq belles places dans le conseil exécutif futur.

Tout le monde a dit et répété que si *Merlin de Douay* fut resté ministre de la police, la conspiration dernière n'auroit pas été aussi habilement découverte.

Eh! bien, tout le monde s'est trompé; *Merlin* est tellement l'ennemi des jacobins, que c'est à lui qu'est confiée l'exécution de la loi qui chasse de Paris les conventionnels et les amnistiés. On objectera en vain que c'est paralyser l'action de la police que de lui ôter une surveillance qui lui appartient; on objectera que diviser l'activité nécessaire pour déjouer entièrement cette conspiration c'est servir les conspirateurs; on objectera... tout ce qu'on voudra; mais nous avons déjà observé que les patriotes de 89 étoient inviolables; ils le seront.

Qu'en résultera-t-il? C'est que les jacobins parviendront à faire regarder cette conspiration comme une machine infernale, uniquement destinée à faire périr quelques hommes énergiques; et les jacobins seront crus. Cette manière de faire entendre que le gouvernement a besoin de ruses pour sévir contre quelques vils factieux, est un moyen sûr de lui faire perdre beaucoup de sa considération; car on méprise généralement la ruse, lorsqu'elle est employée par un être fort.

Calcul des jacobins. Nous perdrons quelques hommes, passe; les hommes ne nous coûtent rien; leur supplice effrayera des êtres foibles; mais il exaltera les têtes ardentes. Les belles réponses des accusés, la fermeté des condamnés fixeront l'attention du

peuple, et nos émissaires auront soin de lui faire remarquer avec quelle constance on brave la mort pour le servir, et pour la cause de l'égalité. Peu de condamnés, nous parviendrons à faire douter de la conspiration, et nous aurons plus gagné que perdu.

Mais si on condamnoit beaucoup de compagnons de *Babeuf*?

Cela est impossible, répondra un jacobin, et voici pourquoi.

Nos amis les moins diffamés, et les sots qui nous servent sans le savoir, ont déjà averti le public et le gouvernement de prendre garde à la réaction des royalistes, aux nouvelles conspirations des vendémiairistes. On fait craindre les dangers qui suivront notre chute, avant que notre chute soit arrivée; c'est un sûr moyen pour qu'elle n'arrive pas. Le bruit répandu qu'un Bourbon est ou doit être à Paris, ce bruit fondé ou non, est un coup de fortune pour nous. Nous effrayerons continuellement l'opinion et le gouvernement par des nouvelles si violentes et si contradictoires, que nous paralyserons le bras que la justice tient suspendu sur nous.

D'ailleurs, nous sommes nécessaires à plus d'un parti, qui ne regarde pas encore la révolution comme terminée; il est de l'intérêt de ces partis de nous ménager; nous abandonnons nos chefs; ils ont l'espoir de le devenir, et la paix se conclut. Personne ne se parle en pareille circonstance; mais tout le monde s'entend.

Mais que si le gouvernement se persuadoit enfin que ménager les partisans de la constitution de 93, c'est encourager les partisans de tout autre système, et que punir avec sévérité le premier parti qui s'est révolté, est l'unique moyen d'empêcher toute réaction, que deviendroient les jacobins?

Ce que devinrent les ligueurs quand ils n'eurent plus d'espoir. La masse rentra dans l'ordre habituel des sociétés policées; les plus fanatiques se vengèrent par un assassinat. Un homme périt, et tel grand que fut cet homme, la ligue ne reprit aucune consistance; le gouvernement marcha.

(Extrait de la Gazette Française.)

#### A V I S.

Les personnes dont l'abonnement finit au 30 floral, sont priées de vouloir bien renouveler avant ce terme, pour ne point être exposées à souffrir d'interruption. S'adresser toujours au citoyen LEROUX.

#### NOUVEAUTÉ.

*Henriette et Emma*, ou l'Education de l'Amitié; à Paris, de l'imprimerie des Sciences et des Arts, rue Thérèse; et chez H. Neuville, commissionnaire en librairie, rue de l'Arbre-Sec, n<sup>o</sup>. 16. Un volume in-12. Prix 250 liv. en assignats.

Ce petit roman est l'ouvrage d'une femme; il est facile de le reconnoître à la grâce, à la naïveté, à cette espèce de sensibilité que les hommes n'imitent pas, ou plutôt ne trouvent pas. Il n'y a ni grandes passions, ni grands événemens, ni rien d'entraînant; et cependant il y a toujours de l'intérêt, du charme



dans les détails, dans les descriptions, dans l'honnêteté et dans la vérité des sentimens. Ce cadre est heureusement tracé d'après le titre : il est sur-tout heureusement rempli : c'est un bon roman d'éducation, qu'on auroit remarqué davantage à une époque où les productions littéraires auroient occupé, ou du moins partagé l'attention publique.

## CORPS LÉGISLATIF.

### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence de CRASSOUS ( de l'Hérault. )

Séance du 26 floréal.

Rouhier annonce au conseil que deux lettres sont arrivées à la commission des inspecteurs, à l'adresse du représentant Drouet.

Il les dépose sur le bureau.

Le président : J'annonce que le directoire, dans un message, fait passer au conseil quarante-sept pièces à la charge de Drouet.

Je demande dans quelles formes le conseil entend procéder.

Sur la motion de Thibaud, le conseil décide que la lecture de ces pièces sera faite en comité général; mais que le message sera lu en séance publique. Un secrétaire fait cette lecture.

Le directoire y annonce que les 47 pièces jointes au message, à la charge de Drouet, ont été trouvées chez Babœuf, reconnues et paraphées par lui. Il répond au reproche que Drouet avoit fait au directoire dans une lettre, de ce que son domicile avoit été violé; c'est dans une maison garnie, rue Saint-Honoré, n<sup>o</sup> 93, que se tenoit le comité des conspirateurs. La force armée ne s'y est présentée qu'un quart-d'heure après la sortie des conjurés; Drouet seul s'y est trouvé avec Darthès. Le respect pour la représentation nationale a empêché le commandant d'arrêter Darthès, quoique celui-ci fût sans carte, par la raison que Drouet en répondoit.

Comme on achevoit cette lecture, le président a annoncé au conseil qu'il recevoit à l'instant une lettre de Suisse à l'adresse du représentant Drouet. Cette lettre, sous le couvert du président du conseil des cinq-cents, est contre-signée Bascher.

Le conseil se forme en comité général.

### CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence de LECOULTEUX-CANTELEUX.

Séance du 22.

Barbé-Marbois prévoyant les cas où le salut de la patrie exigeroit des assemblées extraordinaires, propose de charger la commission des inspecteurs de faire

(4.)  
imprimer la liste des membres du conseil, avec l'indication de leur nom et de leur domicile, afin qu'on puisse les réunir par des billets d'invitation quand il en seroit nécessaire.

Adopté.

Le conseil approuve une résolution en vertu de laquelle la commune de Bolbec, département de la Seine-Inférieure, est autorisée à lever sur elle-même un emprunt de quatre-vingt-trois mille livres valeur fixe, pour achat de grains.

On renvoie à une commission de cinq membres une résolution qui, en vertu de l'article XIV de la loi du 30 vendémiaire, admet, pour compléter le corps législatif, sept anciens membres de la convention nationale.

Une autre commission est chargée de présenter un rapport sur la résolution relative au cautionnement exigé par l'article CCXXI de la loi du 23 brumaires sur les délits et les peines.

Le conseil approuve celle qui déclare commune aux veuves Guadet et Chambon, la loi du 9 floréal, concernant les secours accordés aux parens des représentans victimes de la tyrannie décemvirale.

Séance levée.

Séance du 23 floréal.

Le conseil approuve une résolution qui autorise les juges de paix des départemens où il s'est manifesté des troubles, à changer le lieu de leur résidence.

Il en approuve une autre qui autorise les juges de paix à recevoir les déclarations de clôture, dépôt des inventaires, pourvu que ces inventaires aient été faits dans leur arrondissement.

Organe d'une commission, Crénières propose l'adoption d'une résolution qui porte rétablissement de 24 officiers de paix dans la commune de Paris.

Le conseil l'approuve.

Sur le rapport de Mallerelle, au nom d'une commission, le conseil approuve une résolution qui annule un arrêté du représentant du peuple Bailly, relatif à une vente de biens nationaux.

Sur le rapport de Savard et de Colombelle, le conseil approuve une autre résolution qui porte que la loi du 5 floréal, an 3, n'est applicable qu'aux chouans et à leurs complices, qui n'ont pas violé les conditions de la pacification.

Le directoire exécutif provoque, dans un message, les premières notions que l'examen des papiers des conjurés a fournis sur leurs complots.

C'est le même message lu à la séance des cinq-cents. Ce message sera imprimé.

Séance levée.

Séance du 24 floréal.

Aucun rapport n'étant à l'ordre du jour, le conseil, après avoir adopté la rédaction du procès-verbal de la séance d'hier, lève sa séance et s'ajourne à demain.